



## La ferme des Bouillons à nouveau menacée !

**Sauvée de la destruction et de l'urbanisation** par l'action de citoyens pendant 32 mois avec le concours des élus de Mont-Saint-Aignan, la ferme des Bouillons, achetée 720 000 €, a été vendue en septembre 2015 par la société Immochan à la SCI In Memoriam (Société Civile Immobilière) pour la somme de 150 000 €.

Malgré notre demande et celle d'élus, **la SAFER a refusé d'exercer son droit de préemption**, ce qui aurait permis l'examen en toute transparence des projets des 2 maraîchers candidats à l'achat.

### Attention !

Une étude récente du **cahier des charges, inséré à l'acte de vente** et présenté l'été dernier par la SAFER comme la garantie absolue de sauvegarde de la ferme pendant 25 ans, nous a alertés :

- 2 bâtiments agricoles ont été requalifiés **en 2 nouvelles habitations sans justification légale !**
- Les acquéreurs peuvent sur simple demande à la SAFER **revendre les 3 habitations** (l'existante et les 2 nouvelles)
- **Ainsi, un démembrement de la ferme** est possible !

Neuf mois après la vente, nous constatons également que **personne n'est affilié** à la Mutualité Sociale Agricole en tant que **chef d'exploitation**, démarche qui devait, suivant le cahier des charges, être effectuée dans les 6 mois suivant l'acquisition de la ferme !

Par ailleurs, nous demandons depuis 6 semaines à la Municipalité de Mont-Saint-Aignan de **constater les infractions au Code de l'urbanisme** (clôtures métalliques illégales, haie végétale non plantée, stockage de déchets verts, terrassements, etc.). **Aucune réponse** à nos 2 courriers !

**Mais quel est le véritable projet des nouveaux propriétaires ?  
Malgré les engagements, aucune vente de légumes !  
Aucune ouverture au public !**

## Nous demandons à la SAFER :

- d'exercer son **droit de rétrocession de la ferme**, prévu légalement en cas de non-respect du cahier des charges. Son comité technique pourra alors choisir d'attribuer de nouveau la ferme à un des projets présentés par des véritables maraîchers intéressés par son rachat.
- **de respecter son engagement** à savoir attribuer à notre maraîcher, devenu paysan sans terre, une ferme avec habitation et environ 1ha de terres en périphérie rouennaise,
- d'assurer ainsi sa mission **d'intérêt général et de service public pour le maintien de l'activité agricole**.

## Pour nous aider ou nous rejoindre...

- Retrouvez-nous **tous les vendredis soir à partir de 19h** au restaurant associatif **La Cantine**, au 192 rue Eau de Robec, à Rouen, pour en discuter et échanger autour d'un verre ou d'un plat !
- **Des actions sont prévues à partir du lundi 27 juin**, consultez régulièrement notre site :

**[www.lafermedesbouillons.fr](http://www.lafermedesbouillons.fr)**

- **Contactez-nous en nous écrivant à** : lafermedesbouillons@riseup.net
- **Adhérez** ou renouvelez votre adhésion à notre association « Bouillons Terres d'avenir » et/ou faites un **don de soutien** !

*Envoyez votre règlement avec vos coordonnées à l'adresse ci-dessous :*

Je soussigné(e) : .....

Courriel (pour être informé(e)) : .....

Demeurant : .....

.....

Adhère à l'association « Bouillons Terres d'avenir »

(10 € ou 5 € pour chômeurs et étudiants)

Fais un don de soutien de : .....

Le .../.../ 2016

Signature : .....



**Association « Bouillons Terres d'Avenir »**  
**Chez Colette Glück, 4 parc de la Touques, 76 130 Mont-Saint-Aignan**